

Déploiement des bornes de recharge électrique : la moitié des aires de service désormais équipées

Le Jeudi 15 juillet 2021

Alors que les ventes de véhicules électriques augmentent très fortement et que de plus en plus de Français choisissent de privilégier ces types de véhicules pour leur départ en vacances, Barbara Pompili, ministre de la Transition écologique, a présenté ce jour lors d'un déplacement à Bonneuil-sur-Marne les nouveaux chiffres du déploiement des bornes de recharge électriques en France.

2020 : le tournant du véhicule électrique

Depuis 2020, malgré la crise sanitaire, les immatriculations de véhicules électriques connaissent une forte progression, contribuant à modifier en profondeur la composition du parc de véhicules français. **Les ventes de véhicules électriques et hybrides représentent au mois de juin 2021 37,6 % du marché français contre 21,7% en 2020.**

Ces ventes sont soutenues par un contexte réglementaire favorable. Le durcissement prévisible des réglementations sur les émissions de CO₂ et sur les polluants (Euro VII) conduit en effet les constructeurs à anticiper leur sortie du moteur thermique. Ainsi, Renault a annoncé un objectif de 90% de ses ventes électriques en 2030. PSA annonce un objectif de 70% de ventes en électrique et hybride rechargeable en 2030.

La moitié des aires de services équipées

La moitié des aires de services d'autoroute sont aujourd'hui équipées de bornes de recharge rapide (**164 aires de service**). Toutes les aires du réseau autoroutier concédé seront équipées de stations de recharge pour véhicules électriques d'ici la fin 2022. En parallèle, l'équipement du réseau routier national non concédé sera réalisé à la même échéance grâce à la mobilisation des services de l'État et de financements exceptionnels de 100 millions d'euros.

Au global, la France compte plus de 4000 bornes haute et très haute puissance (2 700 points de charge ont une puissance supérieure à 50 kW et 1 100 ont une puissance supérieure à 150 kW) qui permettent une recharge en moins de 20 minutes. Depuis janvier 2021, le nombre de bornes très haute puissance de 150 kW et plus a été doublé. **Les bornes de 150 kW permettent d'anticiper sur les nouveaux modèles que les constructeurs mettront sur le marché dans les prochains mois**

11000 points de recharge supplémentaires en 6 mois

Pour soutenir et accélérer cette transition, le Gouvernement s'est engagé pour le déploiement de bornes de recharge sur l'ensemble du territoire. Les dernières données révèlent une très forte accélération du déploiement des bornes depuis le début de l'année. Sur les 2 derniers mois, plus de 5 000 points de recharge ouverts au public ont été installés, un rythme jamais atteint, à comparer aux années précédentes lorsque 3 000 à 5 000 nouvelles bornes étaient installées par an.

Alors qu'en décembre 2020, on comptait encore 32 700 points de recharge ouverts au public sur le territoire, on en dénombre **43 700 aujourd'hui, soit 11 000 supplémentaires installées en 6 mois et une hausse de 33% du nombre de bornes sur les six premiers mois 2021.**

Au total, en comptant les bornes privées (chez les particuliers, dans les copropriétés, sur les parkings d'entreprises...), on atteint plus de **612 000 points de recharge répartis sur l'ensemble du territoire**. Ce maillage fait de la France l'un des pays les mieux équipés d'Europe : plus de 20% des bornes installées en Europe se situent en France.

Bison Futé cartographie aussi les bornes électriques

Pour faciliter les déplacements et identifier les stations de recharge implantées sur les aires de services des autoroutes et des routes nationales, **une carte des bornes de recharge rapide est disponible sur le site « Bison Futé »**. Elle précise le nombre de points de recharge très rapide et identifie également les stations implantées à proximité du réseau routier national, dans un rayon de 5 km, qui disposent d'au moins un point de recharge rapide). La carte est disponible ici : <https://www.bison-fute.gouv.fr/recharge-electrique.html> (<https://www.bison-fute.gouv.fr/recharge-electrique.html>)

De longs trajets en véhicule électrique

En cette période de départs en vacances, la ministre de la Transition écologique a également rappelé les quelques paramètres à prendre en compte pour effectuer de longs trajets en véhicule électrique.

- Si le véhicule est compatible, il est conseillé d'emprunter les bornes de recharge rapide, qui permettent de recharger la batterie en moins de 20 minutes.
- Afin de s'assurer de pouvoir recharger leur véhicule sur le trajet, les automobilistes doivent préparer leur itinéraire. La plupart des véhicules électriques disposent de systèmes de navigation intégrés permettant de repérer les points de recharge compatibles sur l'itinéraire. Il est également possible de consulter la carte des points de recharge disponible en ligne ici. (<https://www.data.gouv.fr/fr/reuses/carte-des-bornes-de-recharge-de-voiture-electrique/>)
- Pour recharger un véhicule, dans le cas où la borne ne serait pas équipée d'un dispositif de paiement direct par carte bancaire, un smartphone (les bornes sont généralement équipées de flash code) ou un badge généralement accepté en interopérabilité fonctionnent sur les bornes haute puissance.
- Pour limiter le nombre de recharges nécessaires sur l'itinéraire, il est conseillé d'adopter

les réflexes de l'éco-conduite, qui peuvent permettre d'économiser jusqu'à 40 % de consommation et donc d'effectuer 40 % de kilomètres supplémentaires. Certains véhicules disposent également de modes permettant de recharger la batterie en roulant.

L'année 2021 marque une véritable accélération sur le déploiement des bornes de recharge, mais nous savons qu'il nous faut encore accélérer car cela reste un des principaux leviers pour le développement du véhicule électrique. Or, avec le paquet « Fit for 55 » que la Commission européenne vient de mettre sur la table hier, nous savons que les constructeurs vont devoir encore accélérer sur la fin des moteurs thermiques. Et nous devons être collectivement au rendez-vous.

— *Barbara Pompili*

Depuis le début de l'année nous avons doublé le nombre de points de recharge très rapide pour permettre aux français d'effectuer des déplacements longue distance en véhicules électriques cet été. La moitié des aires de service du réseau sont équipées à ce stade, et la totalité le seront d'ici fin 2022. Nous devons poursuivre et amplifier cette dynamique, nous annoncerons de nouvelles mesures et un plan d'accélération à la rentrée, avec la filière automobile.

— *Jean-Baptiste Djebbari*